

# Conseil d'administration de Nantes université du vendredi 16 décembre 2022

## Compte rendu de la liste « Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche »

*Compte rendu par les élu·es de la liste « Ensemble... » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !*

### Informations générales

---

La présidente remercie et félicite les élu.es aux **élections professionnelles**.

Elle **dénonce les tags racistes** qui ont été apposés sur le Campus Tertre : ces tags racistes sont inadmissibles et intolérables, elle remercie les collègues dont la réactivité a permis un effacement très rapide. Si des collègues sont pris à partie, la protection fonctionnelle sera mise en place d'office. Nantes Université a porté plainte. Il est impossible de laisser passer quoique soit de ce type.

### Risque de délestage électrique :

C'est encore une hypothèse qui a été anticipée, car ce n'est pas gérable en 2h. Les batteries ne peuvent pas toujours tenir 2h. Les délestages seraient annoncés 3 jours avant et précisés la veille. Nous serons obligés de fermer les bâtiments et arrêter des laboratoires qui consomment beaucoup et sont difficiles à arrêter.

*Ensemble demande quand les consignes données au personnel seront-elles établies ? Nous précisons que ni télétravail, ni cours à distance ne doivent être imposés, car ce sera vraisemblablement impossible.*

La DRH précise que seront sûrement données des autorisations d'absence.

De la même façon, il sera vraisemblablement prévu des autorisations d'absence pour les parents dont les enfants ne sont pas accueillis à l'école.

### Lettre d'orientation stratégique (pour approbation)

---

*Ensemble : nous signalons que quasiment aucune des remarques faites le 25 novembre n'a été prise en compte. Par exemple .*

- **Réussite des étudiants** : aucune mention de l'importance des BU et de la documentation : lieux de vie, de travail et de mise à disposition de doc qui sont un important facteur de réussite (cf remarque Ensemble le 25/11)
- **Recherche** : nous retrouvons les injonctions contradictoires du MESR : questionner l'usage des classements internationaux et revoir une meilleure évaluation de la recherche alors qu'il est en même temps prévu de consolider notre place
- **Informatique durable** : pas de mention de mise en avant des outils du libre pour limiter l'obsolescence du matériel informatique (peu politique)

*Nous votons contre*

**Vote : 6 contre, 30 pour.**

### Budget rectificatif 2022 (pour approbation)

---

C'est le 2ème BR avec l'intégration des nouvelles notifications.

L'augmentation du point d'indice n'est pas compensée par MESR en 2022 : 6 mois coûtent 4,1 M€ qui sont pris sur les réserves.

L'articulation entre les modifications du BR 2022 et budget 2023 : ce BR permet la reprogrammation des budgets sur projets.

La dotation augmentée prouve que le MESR reconnaît de fait notre sous-dotation.

### **résultat prévisionnel négatif de -2 M€**

Le taux de rigidité (part de dépenses de personnels / dépenses complètes) : 79,5 %, en dessous de 80 %, Le MESR considère que ce budget est soutenable.

Nous devons faire un prélèvement sur le Fond de Roulement pour les investissements. Notre trésorerie reste stable.

*Ensemble : au dernier CA, Olivier Grasset avait signalé l'importance des BIATSS dans les fonctions*

supports afin que les EC et chercheurs se consacrent à leur mission et non au travail administratif.  
Nous remarquons que l'augmentation (faible) est simplement permise par les contractuels sans stabilisation des équipes (dégradation des conditions de travail)  
BIATSS depuis 2018 : -41 postes de titulaires (3%) et +134 contractuels (+22%) = près de 40 % des BIATSS sont des contractuels : soit des CDD qui ne resteront pas, soit des CDI moins bien payés.  
EC depuis 2018 : -5 postes de titulaires (-1%) et +86 contractuels (+13%) = plus de 30 % sont des contractuels (tient compte de doctorants 2020 reconduits)  
Le MESR ne donne toujours pas les moyens au service public de l'ESR de fonctionner et ne contribue plus complètement au paiement de nos salaires (cf Pt d'indice). Nous sommes dans le TOP 5 des univ en difficulté.

La diminution des ressources propres ANR est-elle un indicateur inquiétant sur la « santé » des activités de recherche et des chercheurs ?

Réponse : ce n'est qu'un décalage dans le temps.

**Vote : pour à l'unanimité**

### **Budget initial 2023 (pour approbation)**

La présidente annonce avoir pris la décision de ne pas dégrader les conditions de travail et d'étude. Ce budget intègre les objectifs de la LOS. Nous avons des difficultés depuis longtemps, mesures déjà prises, on ne peut pas faire plus.

En 2023, le point d'indice est financé pour les titulaires, mais pas pour les contractuels.

La pré notification, connue fin novembre, n'intègre pas augmentation des fluides et de l'énergie. L'apport de 2022 ne permet pas de compenser les dépenses de fluides.

1,5 M€ de dotations supplémentaires de 2022 sont actés de façon pérenne dans la dotation 2023.

Il est mécaniquement impossible de faire budget à l'équilibre : **près de 11M€ de déficit**

Les dépenses d'énergie augmentent de 9,1 M€

L'établissement met en œuvre sa stratégie. La revalorisation des salaires et le forfait de mobilité durable sont budgétés.

Le niveau du Fonds de Roulement devient inquiétant : il faudra un nouvel engagement de l'état très vite. Nous pourrions avoir des problèmes en avril pour payer les salaires. Nous demanderons le versement de la subvention d'état en avril au lieu de mai d'habitude.

22 % de nos ressources sont des ressources propres : c'est un des meilleurs taux des universités. C'est en grande partie dû la dynamique de l'apprentissage.

Nous avons besoin de visibilité pluriannuelle sur les subventions données en plus. Prévision et pilotage sont très compliqués.

Pour les économies d'énergie : l'estimation de rénovation pour tous les bâtiments est énorme : 500 M€.

La présidente précise que même si on fait la part du problème conjoncturel (énergie), cela n'efface pas la question structurelle de sous dotation.

*Ensemble : La sous-dotation est structurelle depuis longtemps. La dotation / étudiant est une des plus faibles par rapport aux autres établissements. Le MESR fait des pansements, on tire déjà trop sur la corde et les conditions de travail et d'études sont déjà dégradées. Nous expliquons pourquoi nous votons CONTRE ce budget :*

*Nous prenons acte des efforts qui sont faits. On progresse sur les explications et les explications techniques. Mais il est impossible d'assumer un votre POUR vis-à-vis des collègues. Nous avons régulièrement des infos sur la souffrance au travail dans tous les services (notamment, mais pas seulement, à l'UFR de droit)*

*Le budget fait effort de ne pas dégrader plus la situation, mais la situation est dégradée depuis presque 10 ans.*

*Nous avons voté une motion pour le budget 2021, elle reste dramatiquement d'actualité pour Nantes Université en changeant peu de choses : "Le CA de Nantes U, au regard de la présentation d'un budget 2022 et d'un budget prévisionnel 2023 en déficit, alerte l'État sur la situation intenable dans laquelle se trouve l'établissement, à l'instar de nombreuses autres universités françaises. Outre l'impact conjoncturel de la crise sanitaire et énergétique sur les finances de l'établissement, c'est le caractère structurel du*

déficit **qui suscite une profonde inquiétude**. Le conseil d'administration demande que la sous-dotation historique de l'établissement soit reconnue par l'État et que la dotation pour charge de service public soit réévaluée **de manière pérenne**, à la hauteur des besoins d'un établissement pluridisciplinaire tel que le nôtre."

Cette motion reste encore d'actualité pour 2023.

**Vote : 6 contre, 30 pour.. E,**

### **Plan de sobriété énergétique (pour approbation)**

---

Objectifs attendus : 2030 -26 % de dépenses énergétiques, mais les dépenses monétaires resteront en hausse. L'objectif est surtout environnemental.

Ce plan est un accélérateur de changement de pratiques. Il est précisé que les baisses de chauffage et les coupures de WiFi ne se feront que quand les bâtiments sont inoccupés.

*Ensemble annonce voter POUR ce plan.*

*Question : - De 2019 à 2021, comment expliquer la forte baisse de la conso d'essence ?*

Réponse : l'établissement a investi dans des véhicules électriques

*- la récupération de la chaleur des data centers pour le chauffage est-elle prévue ?*

Réponse : c'est prévu à PolyTech

*Ensemble souligne l'intérêt de ce plan. Nous précisons que le CNRS incite aussi fortement les laboratoires, mais il faut développer des outils permettant de calculer les dépenses énergétiques des missions par exemple.*

**Vote OUI à l'unanimité**

### **Mise en place du forfait mobilités durables (pour approbation)**

---

Conditions : mise en place dès 2023 – paiement en 2024

Cela concerne les collègues attestant utiliser des modes de déplacements doux : vélo, trottinettes ou auto partage. Ce forfait peut être perçu par les personnels qui utilisent également les transports en commun (cumulable avec la prise en charge partielle du titre de transport).

Estimation : 386 000 €, en tenant compte des réponses faites l'an dernier sur les déplacements des personnels. Le MESR ne finance pas cette dépense.

*Ensemble annonce voter OUI, car ce forfait est très attendu. C'est extrêmement positif, ce sont des frais pour l'établissement, mais c'est aussi incitatif. La multimodalité des déplacements est aussi un enjeu important. IL faudra aussi faciliter la pratique du vélo : accès à des douches, endroits sécurisés de garage.*

**Vote OUI à l'unanimité**

### **Création des Graduate schools – écoles universitaires de recherche (pour approbation)**

---

Il s'agit de développer une formation par la recherche, dans les laboratoires au niveau master.

Le projet Triton est un projet d'amorçage et on va au-delà dans de nouveaux projets.

*Ensemble demande quelle est l'implication des tutelles des labos, des chercheurs, des ITRF dans les labos ?*

*Quel est le profil des étudiants ? Faudra-t-il fléchir sur les profils de sujets de thèse dès le master ?*

Réponse : Les détails seront vus dans un comité de pilotage. Le temps passé dans les labo commence en M1, il y a un besoin de travail des équipes, mais cela fait partie de la mission des labos. La capacité d'accueil est limitée à la capacité d'accueil des labos. Il est prévu 25 étudiants en M1 dont 1/3 étranger.

*Ensemble : n'y a-t-il pas une difficulté de financement sans prendre dans les budgets des autres formations ?*

Réponse : Il est hors de question de prendre dans les autres formations, un budget est disponible 10M€ + 6M€ de Next) il faudra aller chercher d'autres financements au niveau européen.

Les labos savent déjà aller des financements pour les contrats doctoraux

Un élu pose la question de la part des LSHS et souligne que les noms des formations devraient être en

français?

Réponse : En LSHS, il est difficile d'avoir des financements pour les contrats doctoraux.

*Ensemble : nous rappelons qu'il semble y avoir des tensions et discussions sur les frais d'inscription. Les frais d'inscription seront-ils au-delà de ceux de nos formations ?*

Réponse : la présidente rappelle que les étrangers hors CE ne subissent pas de hausse des frais de scolarité (vote du CA de l'université). Il y a des pratiques différentes dans les établissements, mais pas d'augmentation prévue.

*Ensemble rappelle que nous défendons la démocratisation. Ce projet nous semble aller à l'encontre de la démocratisation des études supérieures. Il n'y a pas de garantie sur les frais scolaires. Nous soulignons que le master est déjà une formation à & par la recherche.*

**Vote : 6 contre, 30 pour.**

### **Révision des effectifs BIATSS au titre de l'année 2023 - hors pôles (pour approbation)**

---

Sont présentés au vote les postes proposés au concours / mutation

en 4 ans :

Nombre d'ETP en CDI ; + 51 soit +53,2 %

Nombre d'ETP titulaires : -57,6

Sur 4 ans :

concours + 90 ETP / retraites : -109 ETP

Les départs temporaires (12 ETP) sont remplacés par des contractuels

Les services universitaires correspondent à : 716, 8 ETP (40 % des effectifs) vs 60 % pour les pôles

Les départs en retraite sont estimés à environ 40

*Ensemble nous regrettons que l'évolution des effectifs se fasse par le remplacement de titulaires par des contractuels et votons contre.*

**Vote : 6 contre, 28.**

### **Intégration des bibliothèques associées de l'UFR Lettres et Langues au Service Commun de Documentation (pour approbation)**

---

Le projet part du besoin d'unicité de lieux pour le don Pigeaud qui posait problème. Cette intégration est la bonne réponse. Cette bibliothèque deviendra la 11ème BU du SCD.

Il est souligné que ce don d'un chercheur nantais important est un fonds exceptionnel, en latin & grec sur des textes médicaux et l'histoire des sciences. Le travail de l'intégration de la cette bibliothèque est un long travail, bien organisé. Toutes les parties prenantes sont satisfaites de la solution proposée au vote.

**Vote OUI à l'unanimité**

### **Questions diverses**

---

*Nous avons posé une question lors de la précédente séance sur la situation à la faculté de droit.*

Réponse : Le CHSCT avait fait une visite en avril et proposé 31 préconisations sur plusieurs sujets /

- prévention
- exigence dans le travail
- autonomie
- bâtiment...

Le sous-encadrement est évident. La présidence reconnaît la situation particulière de l'UFR d'où l'attribution exceptionnelle de 3 postes (1 BIATSS et 2 EC) et propose différentes formes de soutien, comme l'intervention de la médecine du travail, de psychologues du travail, etc. Questionnement sur l'évolution de l'offre de formation et des modalités de contrôle des connaissances. Question évoquée avec la rectrice notamment sur les capacités d'accueil et le sous-encadrement, plus particulièrement dégradé en droit. Présidente reçue par la rectrice avec le directeur de l'UFR. C'est l'état qui est décisionnaire sur les capacités d'accueil.

*Pour la énième fois nous demandons de pouvoir diffuser nos messages dans tout l'établissement Nantes Université*

Réponse : C'est un sujet qui est en cours de travail : espérons que cela se fasse en 2023.

*Peut-on demander un bilan annuel des pôles prévu dans les statuts ?*

Réponse : c'est en cours d'organisation

Point d'information sur la reprise de l'épidémie COVID (sujet présenté par la DGA)

Il n'y a pas d'instructions du MESR, mais des recommandations de Nantes Université.

- Les examens seront passés comme d'habitude, 2ème session pour les étudiants malades
- Le port du masque est recommandé
- Pour les cas contacts : maintien du travail avec masque ou télétravail si possible.